Cépages tolérants : perspectives pour la filière

Par Jacques ROUSSEAU - Responsable Services Viticoles

Le plan Ecophyto 2018 prévoit la réduction de 50 % des pesticides utilisés en viticulture entre 2008 et 2018. L'utilisation de cépages tolérants aux maladies fongiques (mildiou, oïdium) permet de réduire de 80 à 100 % l'emploi de fongicides sur de telles parcelles, et donc d'atteindre ces objectifs de réduction.

C'est tout naturellement que le service viticole du Groupe ICV organise depuis plusieurs années une veille technique et scientifique sur cette thématique. Cela fait partie des missions de nos consultants d'être toujours à la pointe du progrès, de devancer les évolutions techniques pour apporter un service de qualité aux caves que nous servons. Le Groupe ICV s'est engagé depuis plusieurs années dans la voie du développement durable, dont une priorité est la réduction des intrants dans des conditions économiquement et socialement adaptées. Cette veille nous a incité à engager des actions concrètes pour la vulgarisation et le développement de ces techniques innovantes.

Bref rappel historique

Un certain nombre de cépages hybrides, créés il y a plus de 100 ans pour faire face à l'invasion de mildiou et de l'oïdium, restent inscrits au catalogue des variétés (Baco B, Chambourcin N, Maréchal Foch N, Oberlin N, Ravat B, Rayon d'or B, Seyval B, Villard B et N). Ils permettent d'apporter une solution rapide à ceux qui veulent diminuer le nombre de traitements, à condition de trouver du matériel végétal en bon état sanitaire. Les vins produits par ces cépages présentent pour les rouges des caractères de rusticité, peu adaptés au marché actuel.

Il y a une vingtaine d'années, l'INRA avait proposé deux nouvelles créations, le 8502 N (Fer Servadou x hybride blanc), tolérant au mildiou et rustique pour les autres maladies, et un hybride qui en fait s'est surtout développé au Brésil (Riesling x hybride blanc), tolérant également, apte à produire un vin de table vif aromatique et très acceptable aussi. Ces cépages à l'époque n'ont pas été acceptés par les viticulteurs français (communication personnelle A. Carbonneau).

Les programmes de recherche en cours en France

Depuis, l'INRA a mis en place un programme de création de variétés tolérantes à ces maladies. Une première génération de croisements issus de Muscadinia rotundifolia a été créée par Alain Bouquet. Ces obtentions, dont le caractère de résistance est monogénique, ne peuvent présenter, a priori, une solution durable et satisfaisante pour la filière viticole. En effet, compte tenu de la variabilité des populations de champignon, la probabilité de contournement de résistance de ce type de variétés est très élevée, par sélection de souches de champignons adaptées. Les variétés portant ce gène et tous leurs descendants deviennent alors sensibles au mildiou ou à l'oïdium.

D'autres programmes de recherche (programme RESDUR, associant INRA, UMT Géno-Vigne®, et IFV) combinant plusieurs sources de résistance, ont été initiés, permettant la création de variétés, dont les résistances sont dites polygéniques ou pyramidales. Elles offrent de meilleurs gages de durabilité de la résistance.
Les premières parcelles expérimentales de cette 2ème génération seront plantées en 2011 pour expérimentation en plein champ, et les premières inscriptions au catalogue prévues à partir de 2016 ou 2017. Cinq variétés de rouges et une de blanc sont concernées.

Les programmes de recherche en Europe

En Europe, des travaux d'hybridation ont été réalisés depuis de nombreuses années en Allemagne (JKI de Geiweilerhof, WIF de Fribourg, FG de Geisenheim), en Hongrie (RIVE à Pecs), en Tchéquie (Mendel University de Lednice), en Suisse (Institut de Changins, sélectionneurs privés)… Ces travaux ont permis la création et l'inscription aux catalogues de ces pays, de variétés tolérantes comme Prior, Cabernet Carbon, Cabernet Cortis, Muscaris, Souvignier gris, Helios, Muscaris, Johanniter, Regent, Sirius, Reberger, Felicia...

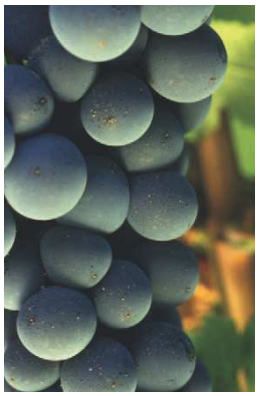

Ces variétés, dont certaines sont cultivées depuis plus de 20 ans, présentent un potentiel intéressant pour élargir la gamme de cépages tolérants proposés aux viticulteurs français, en complément des obtentions INRA. Etant cultivées depuis plusieurs années et produisant des vins commerciaux, il est possible de disposer d'informations avancées sur leur comportement notamment vis-à-vis des maladies cryptogamiques, la qualité des vins et leur adaptation aux attentes des viticulteurs et des consommateurs.

Cependant, il est nécessaire d'évaluer leur adaptation à la région méditerranéenne, en ce qui concerne leur niveau de résistance à l'oïdium en conditions de forte pression, et leur comportement agronomique et oenologique dans des régions chaudes. En effet, la grande majorité des plantations actuelles sont réalisées dans des régions septentrionales et fraîches, où la pression oïdium est faible.

Les actions du Groupe ICV

La thématique « cépages tolérants aux maladies » a été celle retenue pour l'organisation du voyage d'études ICV en 2010. Une quinzaine de personnes, techniciens de caves coopératives et de chambres d'agriculture, vignerons, accompagnés par Caroline Pozzo Di Borgo, sont allés en Suisse et en Allemagne visiter des sélectionneurs privés, des instituts de recherche, des vignerons travaillant sur et avec des cépages tolérants aux maladies. Le voyage s'est achevé, avant le traditionnel repas gastronomique de clôture, par une visite de l'INRA de Colmar. Récemment, nous venons d'organiser deux conférences, à Nîmes et Narbonne, au cours desquelles le Dr Joerger, du Weinbau Institut de Fribourg (Allemagne) est venu présenter ses travaux et faire déguster des vins. Environ 80 personnes ont assisté à ces conférences, vignerons, techniciens, chercheurs confondus.

Par ailleurs, nous avons été à l'initiative, en partenariat avec l'IFV, Supagro Montpellier, les chambres d'agriculture, l'INRA et plusieurs caves, d'un programme visant à évaluer les potentialités des cépages tolérants actuellement inscrits au catalogue des états-membres de l'Union Européenne. Il s'agit de sélectionner ceux qui présentent un intérêt pour notre région, et de les expérimenter à échelle semi-industrielle pour évaluer rapidement leur potentiel commercial. Cette démarche est particulièrement innovante, et a été labellisée par le pôle de compétitivité Qualiméditerranée. Les demandes de subvention ont été déposées et sont en cours d'étude. Nous accompagnons techniquement une entreprise régionale qui souhaite demander l'inscription de variétés au catalogue français des variétés.